

Les systèmes peupleraies en Hainaut

L'inventaire exhaustif des peupleraies hennuyères et la collecte d'un grand nombre de données qui l'a accompagné permet notamment d'établir une image fidèle des divers types de peupleraies présentes dans cette région. L'intérêt de cette démarche est d'autant plus grand que le Hainaut possède non seulement un patrimoine populicole d'une extension significative en terme d'analyse post inventaire (près de 8.000ha) mais aussi plus de la moitié des peupleraies wallonnes. Par extension, cela permet également d'obtenir une certaine image de la populiculture wallonne, particulièrement celle pratiquée dans la Région Limoneuse (Hainaut, Brabant, Hesbaye).

Plusieurs critères distinctifs ont été retenus afin d'établir un catalogue des systèmes peupleraies : la structure d'ensemble, les caractéristiques du sous-bois (strates arbustive et herbacée), certains critères spatiaux (superficie et dispersion).

Typologie structurale

Concrètement, il s'agit des diverses formes de production de peupliers :

- peupliers dispersés au sein de massifs forestiers composés d'autres essences ⇒ *enrichissements*
- peupliers disposés en ligne ou double ligne au milieu d'un espace découvert ⇒ *alignements*
- peupliers réunis et plus ou moins nombreux dans un même site ⇒ *peuplements pleins (peuplements purs ou presque purs)*

Enrichissements

Dans ce cas les peupliers sont intégrés dans une structure forestière souvent préexistante où ils sont utilisés comme essence d'enrichissement.

Il s'agit presque exclusivement de massifs feuillus, éduqués le plus souvent en taillis-sous-futaie ou en des formes évoluées de ces derniers (futaie sur taillis ou futaie claire).

La proportion de peupliers dans la surface terrière ou dans la canopée est variable. La flore du sous-bois tant herbacée qu'arbustive est cependant liée à la flore forestière du milieu où se réalise l'enrichissement, en un peu plus dynamique toutefois étant donné le surcroît de lumière au sol qu'amènent les peupliers. Certaines plantes forestières héliotrophes peuvent en profiter pour s'épanouir plus que de coutume ; ainsi les ronces (*Rubus sp.*) et l'ortie dioïque (*Urtica dioica*), surtout si la strate arbustive est peu présente ou fréquemment recépée.

Les enrichissements en peupliers se rencontrent essentiellement en stations riches et fraîches dans des chênaies-charmaies hygroclynes ou des chênaies-frênaies (plus de **75 %** des cas). Les peupliers y côtoient dans la strate arborescente le chêne pédonculé, le frêne, l'érable sycomore et, dans une moindre mesure, le peuplier grisard, le hêtre et le merisier. En terme phytosociologique, ces formations relèvent de l'Endymio-Carpinetum et du Primulo-Carpinetum.

Ces enrichissements sont généralement âgés, réalisés avec de vieux cultivars euraméricains (Serotina, Régénérés,...) et correspondent à l'évolution des taillis-sous-futaie en forêt privée amorcée après la guerre 40-45.

Dans **10 %** des cas, on les rencontre dans des stations plus pauvres au sein de hêtraies-chênaies (Fago-Quercetum, Milio-Fagetum et Endymio-Fagetum). Ces enrichissements sont réalisés principalement avec des cultivars trichocarpas ou interaméricains ; ils sont plus récents que ceux évoqués au paragraphe précédent.

Les enrichissements en peupliers dans les stations très humides, au sein d'aulnaies-frênaies (Alno-Padion, diverses associations), aulnaies (Alnion glutinosae, diverses associations) ou saulaies (Salicion triandro-viminalis), sont peu fréquents et ce pour deux raisons essentielles,

- les forêts hygrophiles ripicoles ou paludicoles sont relativement peu nombreuses et peu étendues
- la populiculture s'y pratique plutôt en peupleraies pleines.

N.B. Pour plus de renseignements, il convient de se référer à l'article « Les peupliers en enrichissements » publié dans les Cahiers de l'Objectif 1, 2/1999.

Alignements

Cette populiculture génère une structure ouverte, non forestière donc.

On ne peut donc pas parler d'une spécificité populicole au niveau floristique dans ce type de situation ; le système peupleraie ne s'individualise vraiment que par ses conséquences paysagères, microclimatiques voire pédologiques.

La plupart des alignements sont inféodés au milieu agricole ; ils y sont installés en bord de prairie, en bord de voirie rurale, le long des fossés et plus rarement en limite de zone cultivée. La flore accompagnatrice est héritée de celle présente dans l'espace agricole d'insertion avec localement un développement de plantes rudérales (notamment : le gaillet gratteron -*Galium aparine*-, l'ortie dioïque -*Urtica dioica*-, les chardons -*Carduus sp.* et *Cirsium sp.*-, le galeopsis tétrahit -*Galeopsis tetrahit*-, et le lamier blanc -*Lamium album*-). Celle-ci est d'autant plus présente que l'entretien de la zone comprise entre l'alignement et la mitoyenneté (2m minimum) n'est pas réalisé ; on signale d'ailleurs de temps à autre des problèmes de voisinage liés à cette absence d'entretien, surtout en ce qui concerne les chardons pour lesquels on connaît par ailleurs l'obligation légale d'échardonnage.

La strate arbustive est le plus souvent absente ce qui montre qu'on a très peu installé des peupliers dans des haies préexistantes mais également qu'on ne s'est guère soucié d'une efficacité microclimatique optimale (parce qu'alors la plantation simultanée de peupliers et d'arbustes intercalés s'imposait).

Les alignements jouxtant les ruisseaux, les rivières ou les voies navigables sont également nombreux. Un commentaire semblable au point précédent peut leur être appliqué. La présence d'une flore herbacée ripicole ou palustre est localement importante (iris faux-acore -*Iris pseudacorus*-, roseau -*Phragmites australis*-, filipendule ulmaire -*Filipendula ulmaria*-, patience d'eau -*Rumex hydropalathum*- etc...).

A l'instar des alignements agricoles, ils sont également le plus souvent dépourvus d'une strate arbustive même discontinue.

Les alignements de peupliers se rencontrent également en milieu urbain (allées, bords de cours d'eau, enceintes de propriété).

N.B. Pour plus de renseignements, il convient de se référer à l'article « Les peupliers en alignements » publié dans les Cahiers de l'Objectif 1, 1/1999.

Peuplements pleins

La tonalité populicole de la flore herbacée et arbustive y est plus ou moins développée. Le chapitre suivant analyse ces systèmes.

Typologie floristique

Introduction – tendances générales

Note : ce point 2.1. est largement repris de la brochure « La Populiculture en Hainaut » réalisée dans le cadre de ce projet. Les points 2.2. et 2.3. ci-après précisent certains éléments développés dans cette introduction généraliste en les confrontant avec la réalité des peupleraies hennuyères telle qu'elle apparaît à la lueur de l'inventaire.

Les peupleraies constituent des milieux boisés **atypiques** si on les compare à des structures forestières traditionnelles telles les chênaies, les hêtraies voire même certaines forêts de conifères.

A cet atypisme forestier s'ajoute le fait que les peupleraies constituent de véritables carrefours d'influences héritées des systèmes "ouverts" agricoles avec d'autres plus « fermés » buissonnants et forestiers. Elles composent donc **des systèmes ligneux hybrides** relevant tout autant des milieux prairiaux ou buissonnants que des forêts classiques.

La strate arborescente composant une canopée claire et peu dense dynamise et épanouit les **strates herbacées et arbustives**; cette situation est notamment remarquable dans les 5 à 10 premières années suivant la plantation (soit 1/3 à 1/4 de la révolution!), c'est-à-dire avant que l'état de massif ne se forme et ne fasse sentir ses effets d'ombrage du sol.

Les plantes à **tendance héliophile** sont favorisées alors que les forêts traditionnelles sélectionnent plutôt des végétaux herbacés et arbustifs à tendance sciaphile.

Par ailleurs, l'évolution sylvicole des peupleraies est rapide et les termes d'exploitabilité sont donc faibles (35 à 40 ans pour les anciens cultivars, 16 à 25 ans pour les nouveaux cultivars).

La dynamique d'évolution de ces peuplements (plantation --> peuplement juvénile--> peuplement adulte--> exploitation du peuplement mature) est donc accélérée et le cycle sylvicole est nettement plus vite bouclé que dans les forêts classiques.

Les plantes liées aux peuplements forestiers adultes n'ont donc pas vraiment le temps de s'installer ni/ou d'épanouir leurs populations.

Parallèlement, cette dynamique accélérée crée une instabilité de milieu ; elle a donc tendance à favoriser la mise en place de communautés végétales d'espèces opportunistes et généralistes (ex. les héliotropes). Celles-ci comportent généralement un nombre limité d'espèces qui

colonisent cependant efficacement le milieu par le biais de populations nombreuses (et promptes à le devenir).

Elles sont souvent liées aux milieux agricoles et fréquemment isolées au milieu de ceux-ci. Cette caractéristique, en plus de l'exiguïté des parcelles déjà évoquée développe au sein des peupleraies des phénomènes d'écotone. Ces derniers, s'ils empêchent le système d'atteindre une véritable originalité expliquent par contre en partie les mélanges floristiques qu'on peut y rencontrer (flore des systèmes "ouverts", agricoles ou autres, et flore des systèmes forestiers).

Ces tendances générales sont néanmoins corrigées sur le terrain par le maintien d'une part plus ou moins importante de la trame végétale des systèmes dans lesquels les peupleraies ont été implantées.

Influence des antécédents et des caractéristiques stationnelles sur le système peupleraie.

De par leur site d'implantation, les peupleraies « héritent » de trames floristiques fort diverses.

Envisageons successivement :

**** les peupleraies installées sur des milieux hydromorphes***

- *milieu prairial* :

- . prairies de fauche humides (à populage des marais (*Caltha palustris*))
→ *Calthion*
- . prairies abandonnées : mégaphorbiaies à reine des prés (*Filipendula ulmaria*) → *Filipendulion*
- . roselières et magnocariçaies → *Phragmition et Magnocaricion*

- *milieu forestier* :

- . aulnaies de ripisylves (aulnaies-frênaies, ormaies-frênaies) → *Alno-Padion*
- . aulnaies marécageuses → *Alnion glutinosae*
- . saulaies à saules osiers → *Salicion albae*

Les peupleraies installées dans ces milieux respectent assez globalement les végétations hygrophiles arbustive et herbacée associées. Les peupliers en croissance rabattent cependant, et diversement en importance, la nappe phréatique associée à ces milieux humides. Les plantes les plus hygrophiles (notamment les palustres) peuvent donc régresser d'autant plus qu'un réseau de drainage existe. L'évolution est généralement plus sensible au niveau d'anciennes prairies de fauche humides car l'ombrage et l'apport important de matière organique (facilement décomposable => accélération du cycle de l'azote et accroissement du pool NO₃⁻ disponible) au sol générés par les peupliers vont également contribuer à faire disparaître certaines espèces typiques de ces végétations prairiales (notamment les nitrofuges strictes).

**** les peupleraies de milieux méso-hydroclines***

- *milieu anciennement agricole* :

- . prairies régulièrement pâturées et fumées à ray-grass, crénelle et trèfle blanc → *Cynosurion*
- . (rarement) prairies de fauche à fromental → *Arrhenaterion elatioris*
- . (rarement) terres de culture

- milieu forestier :

- . chênaies - charmaies ou chênaies-frênaies → *Carpinion betuli*
- . (rarement) chênaies acidophiles → *Quercion roboris-petreae*
- . (rarement) hêtraies → *Fagion sylvaticae*
- . (parfois en Thiérache) pessières

Les peupleraies de première génération installées sur d'anciennes terres agricoles mésophiles présentent la flore la moins développée et la moins diversifiée.

Au départ d'une terre de culture, tout doit se mettre en place spontanément. Ce processus, une succession en langage écologique, prend du temps; il faut en effet quelques années pour obtenir une diversification sensible de la strate herbacée, **20 à 30 ans** pour voir apparaître une strate arbustive significative et plus encore pour obtenir une strate arborescente. Ce type de peupleraie de première génération est donc involontairement pénalisé, mais les choses s'arrangent progressivement avec le temps (dès la génération suivante) quoique l'évolution normale soit contrariée par l'arrivée hâtive du peuplement à maturité et donc des travaux d'exploitation forestière.

Au départ d'une pâture, la situation n'est pas franchement différente, si ce n'est qu'une strate herbacée continue peu diversifiée (l'héritage des prairies pâturées et fertilisées) est déjà présente au moment de la plantation.

Note : dans ces deux dernières situations ainsi que dans les stations de vallée sous l'influence de cours d'eau eutrophes et dystrophes, les peupleraies vont se doter progressivement d'une dynamique végétation herbacée et arbustive **nitrophile** (re-cherchant les sols à haute teneur en NO_3^-). Ainsi, l'ortie dioïque, le gaillet gratteron et le sureau noir vont-ils se retrouver abondamment dans ces peupleraies. Cette situation n'est pas propre aux seules peupleraies, des chênaies, des aulnaies et des frênaies installées dans des conditions semblables la connaissent également, mais il semblerait que les peupleraies l'amplifient davantage du fait de leur dynamisme plus important (accroissement du pool NO_3^- disponible dans le milieu).

Au départ de structures forestières feuillues (essentiellement de chênaies-charmaies), les peupleraies vont s'accompagner le plus souvent de la majeure partie du cortège floristique herbacé et arbustif initial. Le faciès arbustif est généralement bien marqué (cépées de charme, coudrier, érable sycomore, frêne, orme champêtre, sureau noir).

Caractérisation par la composition ligneuse accompagnatrice

Les peupleraies sans strate arbustive

Elles représentent **13 %** de l'aire dévolue aux peupleraies pleines et résultent de deux situations :

- La peupleraie combinée avec une prairie fonctionnelle. Cette situation résulte le plus souvent de la volonté de l'usufruitier du bien d'allier une production agricole (pâturage) avec une production de bois. Un autre cas se rencontre assez fréquemment : une peupleraie avec sous-bois a été transformée en peupleraie sur prairie par

élimination progressive du sous-bois (pâturage) ; après exploitation des peupliers, on obtient un faciès de prairie. C'est en fait une modification progressive de l'affectation du fonds (forêt → terre agricole).

- La peupleraie installée sur terre agricole. Ici, l'objectif est de transformer un fonds agricole en fonds forestier. Ces boisements sont réalisés sur les moins bonnes terres agricoles, souvent trop humides. Cela peut prendre deux aspects :
 - Le plus courant (99,5 %) est la transformation d'une prairie en peupleraie. Une peupleraie de ce type située à Tongre-St-Martin (Chièvres) est suivie depuis 12 ans. Plantée en Boelare et Ghoy, son évolution est la suivante :
 - * 0-7/8ans : maintien de l'essentiel de la phytocénose à dominante graminéenne liée à la prairie précédente
 - * à partir de 7 à 8 ans : apparition de la flore herbacée héliotrophile classique (ortie dioïque, gaillet gratteron, galéopsis tétrahit, aegopode podagraire, consoude officinale) ; déclin de la flore graminéenne
 - * à partir de 10 ans : apparition de quelques pieds de sureau noir
 - Le second, très peu fréquent (0,05%) consiste pendant les premières années à cultiver les interlignes (à l'image de la populiculture pratiquée dans le sud de l'Europe). Cette culture s'inscrit généralement dans le cadre d'un aménagement cynégétique et ne durera que les cinq à six premières années (temps nécessaire à la canopée pour se refermer).

Les peupleraies avec une strate arbustive colonisatrice

Cette strate est constituée :

- de sureau noir, d'un peu de viorne obier, d'aulne glutineux, d'orme champêtre dans les stations fraîches (cas majoritaire)
- de chêne pédonculé et de bouleau verruqueux dans les stations plus sèches (cas moins fréquent).

Elles représentent **33% de la surface** des peupleraies pleines et constituent typiquement une phase de transition entre la végétation de milieu ouvert (prairies, anciennes cultures ou sols remaniés) et la végétation forestière.

Les peupleraies de milieux humides

Les peupleraies avec une strate arbustive typique des milieux humides (aulnes glutineux et saules osiers) représentent **13% de l'aire** dévolue aux peupleraies pleines. Ces parcelles sont classiquement installées en bord de rivière, dans des zones de suintement ou des fonds humides (non drainables).

Le taillis y est souvent très dynamique et la concurrence y est vive. Il n'est pas rare, lorsque l'on se trouve dans le peuplement, de ne plus percevoir distinctement l'aspect « peupleraie ».

Les peuplements avec une strate forestière

L'évolution de la strate arbustive sous une peupleraie aboutit souvent en un taillis de chénaie-charmaie-frénaie (chêne pédonculé, charme, frêne, érable sycomore, orme champêtre, peuplier grisard, merisier, cerisier à grappe, noisetier, ...) avec immixtion d'individus dans la

strate arborescente. Ce sous-bois riche se révèle souvent très dense. Actuellement on peut affirmer que **41 %** de la surface des peupleraies pleines présentent ce faciès.

Deux types parmi ces peupleraies peuvent être distingués :

- les plantations de peupliers réalisées dans des sites forestiers classiques, en lieu et place d'autres essences moins rentables, sans destruction totale de celles-ci. C'est un cas surtout observable sur les hauteurs (Région des Collines).
- les peupleraies de 2,3 voire même de 4^{ème} génération.

Caractérisation par la flore herbacée

L'inventaire des peupleraies hennuyères, décrit et commenté dans ce Rapport, a notamment permis de caractériser la strate herbacée des peupleraies par le biais des **groupes écologiques** repris dans le Fichier Ecologique des Essences.

Seuls sont évoqués ici le cas des peupleraies pleines et celui des enrichissements populicoles.

Les peupleraies pleines

L'importance relative des groupes écologiques est la suivante :

32% : groupe du mull polytrophe
22% : groupe des hélionitrophytes
21% : végétation post agricole
11% : groupe du mull mésotrophe
9% : groupe de l'hydromull
3% : végétation pionnière de milieux remaniés (remblais)
1% : groupe du fontinal
1% : divers

Constatations générales

- L'extension limitée de la flore hygrophile : 10% des peupleraies pleines (9% du groupe de l'hydromull + 1% du groupe fontinal) auxquels on peut ajouter quelques pourcents du groupe « végétation post agricole » compte tenu que certaines peupleraies ont été installées dans des prairies humides.
Ce chiffre corrobore le point 2.2.3. ci-avant qui évoquait 13% de peupleraies pleines sous-étagées par une strate arbustive hygrophile.

On est donc loin de l'image traditionnelle de la populiculture qui ne se déploierait que dans les milieux humides ripulaires et palustres. Il est incontestablement plus exact de lier les peupleraies à des milieux **frais** induisant le développement d'une flore **mésogyrocline**.

- L'importance mais limitée toutefois du groupe des hélionitrophytes (22%). Là aussi, on est loin d'un envahissement généralisé des sous-bois de peupleraies par les orties dioïques, les gaillets gratterons et autres plantes amateurs de nitrates. Il faut cependant reconnaître que la flore herbacée des autres peupleraies (78%) comporte souvent une part de nitrophiles sans que ces dernières ne forment la trame de base du tapis végétal.

- Le lien très étroit entre les systèmes peupleraies et les végétations mulloïdes, révélatrices d'une bonne évolution pédologique. Bien sûr, la plupart des peupleraies ont été installées dans des sols de bonne qualité, restriction faite du drainage ; on peut cependant leur reconnaître le mérite de conserver ce précieux capital et sans doute même de l'amplifier (aération par le biais des racines). Il est vraisemblable par ailleurs qu'elles jouent un rôle intéressant dans le piégeage in situ des nitrates et donc dans la limitation du lessivage classiquement important pour cet anion.

Analyse floristique

Remarquons les éléments suivants :

- L'absence du groupe des thermophiles calcicoles et du mull calcique ; absence logique puisque cette flore s'épanouit sur des sols secs, calcaires et superficiels. Ces sols ne conviennent pas aux peupliers. Ces sols sont par ailleurs peu fréquents en Hainaut.
- L'absence du groupe des thermophiles silicicoles, absence logique également puisque cette flore est liée aux sols secs, pauvres et acides. Ces sols ne conviennent pas aux peupliers. Ces sols sont par ailleurs peu étendus en Hainaut.
- L'absence du groupe du moder, absence logique également puisque cette flore est liée aux sols moyennement humides à assez secs, assez pauvres et à acidité moyenne à forte. Ces sols ne conviennent pas aux peupliers. On ne peut cependant pas exclure que l'une ou l'autre peupleraie relèvent partiellement de ce groupe.
- L'absence du groupe du moder-mor assez sec, absence logique puisque cette flore est liée à des sols assez secs, pauvres, souvent superficiels ne convenant pas aux peupliers.
- L'absence du groupe des hygrosiaphytes des sols riches, absence logique puisque cette flore est liée aux sols pentus, superficiels et plutôt calcaires développés en milieux frais et ombragés. Ces stations très peu répandues en Hainaut ne conviennent pas aux peupliers.
- L'importance du groupe du mull polytrophe (32%). Dans cette catégorie, nous avons regroupé le groupe du mull polytrophe/mull calcique (à mercuriale vivace) et celui du groupe polytrophe à ficaire. Ces groupes sont proches ; ils révèlent des sols riches, frais et relativement bien drainés ce qu'affectionnent tout particulièrement les peupliers. Son importance n'est dès lors pas étonnante.
- L'absence du groupe du mull acide à stellaire holostée. Cette flore s'épanouit sur des sols moyennement humides, moyennement riches à assez pauvres. Localement, ces stations peuvent convenir aux peupliers, tout au moins aux moins exigeants d'entre eux (cultivars interaméricains et trichocarpas). Ce groupe floristique est cependant proche du groupe du mull mésotrophe (11% des peupleraies pleines en Hainaut) et se mélange fréquemment à ce dernier. Ces deux catégories ont donc été regroupées.
- L'absence du groupe des hygrosiaphytes du mull acide. Cette flore est liée à des stations ombragées, fraîches, à humidité atmosphérique élevée et à des sols moyennement à assez humides, moyennement riches à pauvres. Localement, ces stations peuvent convenir aux peupliers, tout au moins aux moins exigeants d'entre eux (cultivars interaméricains et

trichocarpas). Ce groupe révèle des situations classiquement forestières où la populiculture s'est plutôt pratiquée par enrichissements (cfr. ci-après).

- L'absence du groupe du moder-mor à luzule des bois. Cette flore est liée à des sols moyennement humides, bien drainés, pauvres et acides. Ils sont peu répandus en Hainaut et ne conviennent pas à la populiculture, d'où leur absence dans nos statistiques.

- ***Les peupleraies dotées d'une végétation herbacée hygrophile***

- L'absence du groupe des hygrophytes des sols à régime hydrique alternatif. Cette flore est liée aux sols à régime hydrique alternatif, compacts, mal drainés, imperméables, moyennement riches à assez pauvres. Ces sols sont peu répandus en Hainaut et peu favorables à la populiculture. Localement, quelques peupleraies y ont cependant été installées ; elles sont peu étendues et ont été regroupées avec le groupe de l'hydromull (9%).

- L'absence du groupe de l'hydromoder/hydromor. Cette flore est liée aux sols humides, pauvres et moyennement à fort acides où se développent fréquemment des phénomènes de tourbification. Ils sont très peu répandus en Hainaut ; ils ne conviennent pas à la populiculture. Un cas a été relevé : une peupleraie mal venante d'interaméricains dans la région de Comines-Warneton.

- Le groupe fontinal (1%) regroupent :

- quelques rares exemples de peupleraies installées dans des zones de suintement basique (ex. Forêt Domaniale de Silly) : groupe fontinal calcaire à grande prêle ;
- quelques exemples de cordons populicoles dans des zones de sources (non basiques) et têtes de ruisseaux : groupe fontinal eu-mésotrophe.

- Les peupleraies sous-étagées par des roselières, magnocariçaies et macrophorbiaies sont moins étendues qu'imaginé de prime abord. Elles ne représentent au total que 395 ha qui se décomposent de la façon suivante :

- Roselières : 168,5 ha
- Magnocariçaies : 107,5 ha
- Macrophorbiaies : 119 ha

Elles ont été intégrées dans le groupe de l'hydromull (9% des peupleraies pleines en Hainaut).

Ces chiffres sous-estiment cependant quelque peu leur extension réelle car ces trois phytocénoses se diluent volontiers dans d'autres trames végétales mais aussi parce qu'elles peuvent se déployer sur des surfaces restreintes au sein des peupleraies (elles ne sont alors pas prises en compte).

Les enrichissements populicoles

L'importance relative des groupes écologiques rencontrés dans la strate herbacée de ces peuplements est la suivante :

57%	: groupe du mull polytrophe
30%	: groupe du mull mésotrophe
5%	: groupe des hélionitrophytes
4%	: groupe de l'hydromull
1%	: végétation post agricole
1%	: groupe des hygrosiaphytes du mull acide
1%	: végétation pionnière de milieux remaniés (remblais)
1%	: groupe du fontinal

Les constatations et commentaires émis au point précédent restent valables pour l'analyse des enrichissements.

On peut (chênaies-frênaies, chênaies-charmaies pour l'essentiel), délaissant des peuplements cependant insister sur le bon sens des populiculteurs et forestiers qui n'ont pratiquement installé des enrichissements populicoles que dans de bonnes à excellentes stations forestières révélées par les groupes du mull polytrophe et mésotrophe forestiers moins favorables aux peupliers (hêtraies, chênaies-hêtraies, chênaies à bouleaux).

On peut remarquer également la faible extension de la végétation hélionitrophile dont on aurait pu craindre qu'elle soit amenée dans la foulée du peuplier. Ici également, il faut cependant signaler que la végétation typique des mull méso et polytrophe peut se combiner plus ou moins sensiblement avec des hélionitrophiles sans que celles-ci n'arrivent à dominer le tapis végétal.

Typologie spatiale

Les caractéristiques spatiales sont également des données systémiques importantes :

- la superficie des peupleraies
- la dispersion des peupleraies dans l'espace rural (en terme plus familier l'isolement ou l'agrégation).

C'est cette seconde caractéristique qui est développée ci-après ; la première ayant déjà été commentée précédemment (cfr. chapitre sur les statistiques relatives aux peupleraies hennuyères et leur commentaire).

Les peupleraies hennuyères se répartissent sous les formes d'agrégation suivantes :
(cfr. également la figure annexée permettant de visualiser chacune de ces formes)

1. Des îlots boisés au sein d'une campagne agricole : ces parcelles ou ensemble de parcelles de peupliers sont de petites étendues, elles sont sur des sommets de buttes ou dans des fonds humides (souvent petits ensembles). Dans la majorité des cas, ces boqueteaux sont de petite dimension (moins d'un ha) et composé que d'un seul peuplement pur et équienne. Leur nombre est fort important (plusieurs milliers). Ils constituent avec les alignements la trame paysagère prépondérante dans le Hainaut Occidental et Central. Leur installation s'explique par diverses raisons :

- la production ligneuse, revenu complémentaire de l'agriculture
 - la chasse : constitution d'îlots boisés intéressants pour le faisan, le lièvre, le lapin et parfois le chevreuil
 - la mise en valeur de bouts de terrain marginaux.
2. Des ripisylves, le plus souvent composées d'un ensemble de parcelles de cultivars et d'âges différents et formant des cordons populicoles pouvant atteindre plusieurs kilomètres de longueur (exemple : le long de la Vergne à Péruwelz, la ripisylve populicole s'étend sur 5,6 kms dont deux tronçons continus de 1200 m et de 1800 m). La largeur de ces ripisylves ne dépassent généralement pas 200 mètres.

Note : les données collectées nous ont permis d'analyser le facteur « proximité des cours d'eau ». On peut mettre en exergue les résultats suivants :

3563ha de peupleraies se trouvent à 25m et moins d'un cours d'eau (soit 45%)		
4543ha	100m	58%
5309ha	200m	67%

Le lien « cours d'eau-peupleraie » est sensible et corrobore un élément déjà souvent mis en évidence : la coexistence de deux grands types stationnels de populiculture : la populiculture des zones alluviales et la populiculture des zones non alluviales. En Hainaut, ces deux types ont une extension à peu près équivalente.

3. Des massifs populicoles de moyenne étendue : ces ensembles de parcelles sont très généralement situés dans des fonds plus ou moins humides. Ils peuvent être des satellites de massifs populicoles plus importants, se rencontrer à l'extrémité de ripisylves (amont ou aval) ou encore être des bois de transition entre la plaine agricole et un massif forestier. La superficie de ces ensembles est souvent relativement importante (régulièrement plus de 10 ha, avec, pour les plus vastes, des tailles allant jusqu'à une cinquantaine d'hectares).
4. Les grands massifs populicoles : d'une taille supérieure à 50 ha, souvent d'une centaine d'hectares mais ne dépassant jamais 300 ha. Ces massifs sont souvent discontinus (présence de parcelles agricoles ou de parcelles d'essences forestières classiques (chênes, frêne, hêtre) au sein du massif). Pour tout le Hainaut, leur nombre est relativement restreint (une douzaine).

Ces massifs sont implantés sur deux types de stations :

- sur des buttes étendues et bien marquées dans le relief hennuyer dont le sol peut cependant convenir au peuplier (Casteau, par ex.). Les peupliers y remplacent bien souvent des essences jugées insuffisamment rentables ou trop difficiles d'entretien. Ces massifs ne semblent pas s'étendre à l'heure actuelle.
- dans les plaines alluviales (plaine de l'Escaut) et les larges dépressions (cuvettes de La Roe à Péruwelz ou de Bliquy) ; milieux par excellence du peuplier, on y retrouve les plus grands massifs. Ils sont souvent constitués d'un noyau ancien entouré par des parcelles installées plus tardivement. Actuellement, ils continuent à s'agrandir. La populiculture y est souvent dynamique et de grande qualité.